

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

REPUBLIQUE FRANCAISE

vaison la romaine

DÉCISION MUNICIPALE n° 2022.192

Pôle Aménagement Urbain
RÉF : JFP/CC/CK

OBJET : MISSION DE SUPERVISION GEOTECHNIQUE POUR UNE OPERATION DE CONFORTEMENT ET DE SECURISATION DE LA FALAISE ROCHEUSE DE LA CITE MEDIEVALE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VAISON-LA-ROMAINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22,
VU la loi 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n° 82.623 du 22 juillet 1982,
VU la loi 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée,
Vu le code de la construction et de l'habitation.
Vu le règlement des établissements recevant du public, notamment l'article CO48
VU la délibération n°2020.018 en date du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal de VAISON-LA-ROMAINE a délégué à son Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions,

Considérant la subvention d'investissement attribuée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les travaux de sécurisation et de confortement de la paroi située au droit de la cathédrale de la Haute Ville (dossier 2020_10260).

Considérant la convention de financement signée avec la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde du rocher de la cathédrale Sainte-Marie-de-l'Assomption.

Considérant la convention d'aide financière signée avec la Fondation du Patrimoine – Mission Stéphane Bern pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde du rocher de la cathédrale Sainte-Marie-de-l'Assomption.

Considérant la convention de participation financière signée avec l'Association des Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale pour les travaux de confortement de la paroi rocheuse sous l'église-cathédrale de la Haute-Ville.

Considérant le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale 2020-2022, adopté par le Département de Vaucluse par délibération n°2021-518 du 29 octobre 2021, pour des Travaux de confortement de la paroi rocheuse sous l'église de la Haute Ville.

Considérant la publication du marché à procédure adaptée "MISSION DE SUPERVISION GEOTECHNIQUE POUR UNE OPERATION DE CONFORTEMENT" sur la plateforme dématérialisée DEMATIS en date du 29 juin 2022 sous la référence 874250.

Considérant la nécessité de préserver, restaurer et valoriser de nombreux Monuments Historiques sur la commune.

Considérant la nécessité de sécuriser la falaise rocheuse de la Cité Médiévale.

DÉCIDE :

Article 1 : D'ATTRIBUER, après négociation, la mission de Maîtrise d'Oeuvre en vue de réaliser une étude géotechnique ainsi que le suivi des travaux de confortement et de sécurisation de la falaise rocheuse de la cité médiévale sur la commune de Vaison-la-Romaine, à l'entreprise GEOLITHE SAS, représentée par M. GUYOTON Fabrice, 181, rue des bécasses à CROLLES - 38920, pour un montant total de 64 700 € H.T., soit 77 640 € TTC, réparti en trois phases :

- Phase 1 : ETUDE – DCE : 15 655 € H.T.
- Phase 2 : ACT – DET : 41 285 € H.T.
- Phase 3 : CONTROLE DES OUVRAGES : 7 760 € H.T.

Article 2 : DE PRECISER que cette dépense est prévue au budget communal 2022 : compte : 2313, fonction : 324, destination : Eglise Haute Ville.

Article 3 : D' INSCRIRE la présente décision au registre des décisions municipales.

La présente décision municipale peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, par voie postale ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

Fait à Vaison-la-Romaine

Le Maire
Signé : Jean-François PÉRILHOU

REÇU EN PREFECTURE

le 16/09/2022

Application agréée E-legalite.com

99_AU-084-2184 01370-20220915-DM2022_192_

vaison la romaine

Maître d'ouvrage

COMMUNE DE VAISON-LA- ROMAINE

B. P. 72

6 COURS TAULIGNAN

84110 VAISON-LA- ROMAINE

**MISSION DE SUPERVISION GEOTECHNIQUE ET
STRUCTUREL POUR UNE OPERATION DE
CONFORTEMENT**

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

ACTE D'ENGAGEMENT

(A.E)

Maître de l'ouvrage : Ville de Vaison la Romaine.

Objet du marché : Mission d mission de maitrise d'œuvre en vue de réaliser une étude géotechnique ainsi que le suivi des travaux de confortement et de sécurisation de la falaise rocheuse de la ville médiévale sur la commune de Vaison-la Romaine.

Titulaire :

Numéro du marché : 05/ 06-22 Mission de supervision geotechnique

Date du marché :

Montant du marché TTC : euros

Imputation : Section Investissement – Article 2315.

Mode de passation : Procédure adaptée en application du Code code de la commande publique

Personne signataire du marché : Monsieur le Maire.

Comptable assignataire des paiements : TRESORERIE DE VAISON LA ROMAINE

A REMPLIR PAR LE MAITRE D'ŒUVRE S'IL EST UNE PERSONNE PHYSIQUE

Article 1er - Contractant

Je soussigné(e) M. (Mme),
agissant en mon nom personnel ,
domicilié(e) à
et immatriculé sous le numéro SIRET

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de ma candidature, les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics, dans un délai de 6 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations définies au DCE (CCTP, CCAP, rapport d'étude...)

A REMPLIR PAR LE MAITRE D'ŒUVRE S'IL EST UNE PERSONNE MORALE

Article 1er - Contractant

Je soussigné(e) M. (Mme) Fabrice GUYOTON,
agissant au nom et pour le compte de la société GEOLITHE SAS,
ayant son siège social à CROLLES - 38920- 181 Rue des Bécasses
et immatriculé sous le numéro SIRET 387 808 595 00038

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;

M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de ma candidature, les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics, dans un délai de 6 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.

M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations définies au DCE (CCTP, CCAP, rapport d'étude...)

A REMPLIR PAR LE MAITRE D'ŒUVRE S'IL EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES

Article 1er - Contractants

◆ **Premier contractant**

M. (Mme)
agissant en mon nom personnel,
agissant au nom et pour le compte de la société
ayant son domicile
ayant son siège social à
et immatriculé(e) sous le numéro SIRET ;

◆ **Deuxième contractant**

M. (Mme)
agissant en mon nom personnel,
agissant au nom et pour le compte de la société
ayant son domicile
ayant son siège social à
et immatriculé(e) sous le numéro SIRET ;

◆ **Troisième contractant**

M. (Mme)
agissant en mon nom personnel,
agissant au nom et pour le compte de la société
ayant son domicile
ayant son siège social à
et immatriculé(e) sous le numéro SIRET ;

◆ **Quatrième contractant**

M. (Mme)
agissant en mon nom personnel,
agissant au nom et pour le compte de la société
ayant son domicile
ayant son siège social à
et immatriculé(e) sous le numéro SIRET ;

◆ **Cinquième contractant**

M. (Mme)
agissant en mon nom personnel,
agissant au nom et pour le compte de la société
ayant son domicile
ayant son siège social à

et immatriculé(e) sous le numéro SIRET

Engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci avant groupées

- ◆ conjointes
- ◆ solidaires les unes des autres

et désignées dans le marché sous le nom de "maître d'œuvre" et étant, pour ce qui concerne l'exécution du marché, représentées par (mandataire commun), dûment mandaté à cet effet ;

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des membres du groupement.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et de l'ensemble des éléments constituant le marché;

NOUS ENGAGEONS à produire, si notre offre est retenue et si nous ne les avons pas déjà fournis à l'appui de notre candidature, les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics dans un délai de 6 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui nous en sera faite par le maître d'ouvrage.

NOUS ENGAGEONS sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations définies au DCE (CCTP, CCAP, rapport d'étude...)

Article 2 – Prix

MONTANT DU MARCHÉ

L'évaluation de l'ensemble des prestations du présent marché, telle qu'elle résulte du détail estimatif est de : Montant hors TVA	
Pour la phase 1	15 655,00 €
Pour la phase 2	41 285,00 €
Pour la phase 3	7 760,00 €
TOTAL	64 700,00 €
Taux de la TVA : 20,0%	€ 12 940,00 €
Montant TTC	€ 77 640,00 €

2.1 - Montant du marché

Le montant du marché est arrêté par le maître de l'ouvrage, à l'issue de négociations avec le maître d'oeuvre, sur la base des propositions de prix présentées dans le cadre du marché.

Article 3 – Délais

Début de la mission : une semaine après acceptation de l'accord par la Maitrise d'Ouvrage ou à la date de notification du marché

PHASE 1 : ETUDE-DCE

Délai maximal de la phase 1(jusqu'à la remise du DCE définitif) : 6 semaines à compter de l'accord par la Maitrise d'Ouvrage (ou à la date de notification du marché).

Remise du DCE définitif: 6 semaines après acceptation de l'offre, au plus tard le 14/09/22.

Rapport d'analyse des offres : 6 jours ouvrés à compter de la réception des offres

Nouveau dossier de consultation des entrepreneurs (DCE), en cas de lancement d'une nouvelle procédure à la suite de l'infructuosité de la première consultation : 7 jours.

Les délais inclus les contraintes et pertes de temps liées aux travaux des concessionnaires ,administrations....

PHASE 2(ACT-DET)

Délai de la phase 2 : De l'OS de démarrage jusqu'à la réception sans réserve des travaux

Mise au point du marché de travaux : 1 semaine à partir de la décision d'attribution

PHASE 3 Contrôle des ouvrages : 2 ans

L'entreprise précisera le délai qu'elle prévoit pour la phase 1 : ETUDE-DCE. Le délai d'exécution ne sera retenu que s'il est inférieur ou égal au plafond mentionné précédemment.

<p>Le délai proposé par le titulaire pour mener à bien la phase 1 ETUDE-DCE est de30..... jours ouvrés</p> <p style="text-align: right;">ou6..... .semaines</p>

En cas de dépassement du délai d'exécution, il sera fait application d'une pénalité en application des dispositions du CCAG.

Article 4 - Sous-traitance

Déclaration de sous-traitance :

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : 2 700.00€
- TVA (taux de20..... %) : 540.00€
- Montant TTC : 3 240.00€
- Soit en lettres :Trois mille deux cent quarante euros.....€

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....
.....
.....
.....
.....

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C. soit en lettres
.....
.....

Article 6 - Règlement des comptes

6.1 - Paiement

Le maître de l'ouvrage se libère des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des bénéficiaires ci-après :

- Premier contractant
 - ◇ au nom de : GEOLITHE
 - ◇ domiciliation : BPAURA ENT. MONTBONNOT
 - ◇ agence : 16807
 - ◇ code banque : 00141
 - ◇ numéro du compte : 04121004635 - 72

Relevé d'identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d'engagement.

- Deuxième contractant
 - ◇ au nom de :
 - ◇ domiciliation :
 - ◇ agence :
 - ◇ code banque :
 - ◇ numéro du compte :

Relevé d'identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d'engagement.

• Troisième contractant

- ◇ au nom de :
- ◇ domiciliation :
- ◇ agence :
- ◇ code banque :
- ◇ numéro du compte :

Relevé d'identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d'engagement.

• Quatrième contractant

- ◇ au nom de :
- ◇ domiciliation :
- ◇ agence :
- ◇ code banque :
- ◇ numéro du compte :

Relevé d'identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d'engagement.

• Cinquième contractant

- ◇ au nom de :
- ◇ domiciliation :
- ◇ agence :
- ◇ code banque :
- ◇ numéro du compte :

Relevé d'identité bancaire à joindre obligatoirement en annexe du présent acte d'engagement.

Les paiements seront effectués en Euros.

6.2 - Avance

6.2.1 - Titulaire unique

- ◇ Je ne refuse pas de percevoir l'avance prévue à l'article 7.1 du C.C.A.P.
- Je refuse de percevoir l'avance prévue à l'article 7.1 du C.C.A.P.

6.2.2 - Groupement de cotraitants

La (les) personne(s) désignée(s) ci-après :

- ◇ ne refuse(nt) pas de percevoir l'avance prévue à l'article 7.1 du C.C.A.P.

.....

- ◇ refuse(nt) de percevoir l'avance prévue à l'article 7.1 du C.C.A.P.

.....

Article 7 - Clauses diverses

7.1 - Assurance professionnelle

7.1.1 - Si titulaire unique

Le maître d'oeuvre, personne physique ou morale est titulaire du contrat d'assurance suivant :

- ◇ numéro de la police d'assurance : 110 643 363
- ◇ compagnie d'assurance : MMA IARD
- ◇ adresse : 11 Place des 5 Martyrs du Lycée Buffon-75663 PARIS
- ◇ date de souscription du contrat : 22 Décembre 2021
- ◇ durée de validité du contrat : 31 Décembre 2022

7.1.2 - Si groupement

Le premier contractant est titulaire du contrat d'assurance suivant :

- ◇ numéro de la police d'assurance :
- ◇ compagnie d'assurance :
- ◇ adresse :
- ◇ date de souscription du contrat :
- ◇ durée de validité du contrat :

Le second contractant est titulaire du contrat d'assurance suivant :

- ◇ numéro de la police d'assurance :
- ◇ compagnie d'assurance :
- ◇ adresse :
- ◇ date de souscription du contrat :
- ◇ durée de validité du contrat :

Le troisième contractant est titulaire du contrat d'assurance suivant :

- ◇ numéro de la police d'assurance :
- ◇ compagnie d'assurance :
- ◇ adresse :
- ◇ date de souscription du contrat :
- ◇ durée de validité du contrat :

Le quatrième contractant est titulaire du contrat d'assurance suivant :

- ◇ numéro de la police d'assurance :
- ◇ compagnie d'assurance :
- ◇ adresse :
- ◇ date de souscription du contrat :
- ◇ durée de validité du contrat :

Le cinquième contractant est titulaire du contrat d'assurance suivant :

- ◇ numéro de la police d'assurance :
- ◇ compagnie d'assurance :
- ◇ adresse :

- ◇ date de souscription du contrat :
- ◇ durée de validité du contrat :

7.2 - Représentation du maître d'œuvre

Pour exercer le contrôle général des travaux (dans le cadre de l'élément DET), des visites de chantier ont lieu à la diligence du maître d'œuvre ou sur demande du maître de l'ouvrage.

En cas d'empêchement pour ces visites :

- je serai représenté(e) par :
 - ◇ M. (~~Mme~~) Jean Philippe JARRIN
 - ◇ M. (~~Mme~~) Sten FORCIOLI

dûment habilité(s) pour prendre toutes décisions en mon nom.

- le groupement sera représenté par :
 - ◇ M. (Mme)
 - ◇ M. (Mme)
 - ◇ M. (Mme)
 - ◇ M. (Mme)
 - ◇ M. (Mme)

dûment habilités, par les membres du groupement, pour prendre toutes décisions en notre nom.

Article 9 - Délai de validité des offres

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'oeuvre dans un délai de 90 jours à compter de la remise des offres.

Article 10 - Affirmation sur l'honneur

Rayer les mentions inutiles

- ◆ J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- ◆ J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- ◆ Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à nos torts exclusifs, ne pas tomber
- ◆ Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées à l'article 43 du code de la commande publique concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Fait en un seul original

A CROLLES le 17/08/2022



Fabrice GUYOTON
.....Le Candidat

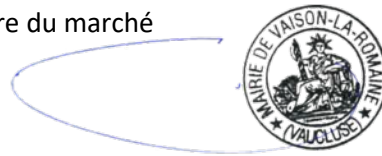
.....(Cachet et signature)

Acceptation de l'offre.

Est accepté la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A le Jean-François PERILHOU
Le 15/09/2022 à 09h17

.....La personne signataire du marché



Signé électroniquement par le
Maire, Jean-François
PERILHOU

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché

le

Le maître d'oeuvre

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché

signé le par le maître d'oeuvre

le

Pour le représentant légal ou l'autorité compétente

Cadre pour nantissement ou cession de créance :

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- ◆ la totalité du marché (2)
- ◆ la partie des prestations évaluées à

..... € (en lettres)
que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

- ◆ la partie des prestations évaluées à

..... € (en lettres) et
devant être exécutées par en qualité de :

- ◆ co- traitant
- ◆ sous-traitant

A,

le (3)

Signature,

Annotations ultérieures éventuelles

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à

..... € (en lettres)

A,

le (3)

Signature,

(1) A remplir par la collectivité en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.



DPGF

Missions	U	Qté	Prix unitaire HT	Prix Total HT
1) PRO : Elaboration des études de niveau PRO				
Recos naturalistes, y compris réunion de lancement Géolithe	Ft	1	2 060 €	2 060 €
Dimensionnements	Ft	1	1 400 €	1 400 €
Plans	Ft	1	1 095 €	1 095 €
Rédaction PRO	Ft	1	4 000 €	4 000 €
Réunion de travail ou de présentation (présentiel) - Géolithe	U	2	950 €	1 900 €
Réunion de travail ou de présentation (présentiel) - Architecte	U	1	1 000 €	1 000 €
Réunion de travail ou de présentation (visio)	U	0	415 €	- €
sous-total				11 455 €
2) Elaboration du dossier DCE				
DCE	Ft	1	3 250 €	3 250 €
Réunion de travail ou de présentation (présentiel) - Géolithe	U	1	950 €	950 €
Réunion de travail ou de présentation (visio)	U	0	415 €	- €
sous-total				4 200 €
3) ACT : Analyse des offres				
Analyse offres	Ft	1	2 100 €	2 100 €
Réunion de travail ou de présentation (présentiel) - Géolithe	U	1	950 €	950 €
Réunion de travail ou de présentation (visio)	U	0	415 €	- €
Mise au point marché	Ft	1	175 €	175 €
sous-total				3 225 €
4) VISA : Analyse des documents fournis par l'entreprise				
VISA	Ft	1	3 700 €	3 700 €
sous-total				3 700 €
5) DET				
Gestion bureau	Ft	1	5 000 €	5 000 €
Réunions de chantier	Ft	1	26 800 €	26 800 €
sous-total				31 800 €
6) AOR : Réception des travaux et période de garantie				
OPR	Ft	1	930 €	930 €
Levée réserves	Ft	1	930 €	930 €
DOE	Ft	1	700 €	700 €
sous-total				2 560 €
Garantie de Parfait Achèvement				
Suivi pdt période de garantie (2 fois par ans pdt 2 ans)	Ft	1	7 760 €	7 760 €

		Prix HT	Prix TTC
1) PRO : Elaboration des études de niveau PRO	PRO	11 455.00 €	13 746 €
2) Elaboration du dossier DCE	DCE	4 200.00 €	5 040 €
3) ACT : Analyse des offres	ACT	3 225.00 €	3 870 €
4) VISA : Analyse des documents fournis par l'entreprise	VISA	3 700.00 €	4 440 €
5) DET	DET	31 800.00 €	38 160 €
6) AOR : Réception des travaux et période de garantie	AOR	2 560.00 €	3 072 €
7) Phase 3 - Période de garantie		7 760.00 €	9 312 €

Total HT	64 700.00 €
TVA	12 940.00 €
Total TTC	77 640.00 €

Jean-François PERILHOU
Le 15/09/2022 à 09h17

Taux de rémunération	14.42%
Coût prévisionnel des travaux HT au stade de l'offre	448 700.00 €



Signé électroniquement par le
Maire, Jean-François
PERILHOU

INGÉNIEURS-CONSEILS EN GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE ET GÉOTECHNIQUE